

BIO BGE LS

BACS A GRAISSES ET CANALISATIONS

ACTIONS IMMEDIATES :

- Solubilise et facilite l'hydrolyse des graisses et des corps gras.
- Supprime les remontées de mauvaises odeurs en s'attaquant à leur source.
- Entretien des canalisations et restaure leur débit.

ACTIONS À LONG TERME :

- Espace les curages ou pompages.

Assure une protection durable des canalisations et tuyauteries contre la corrosion.

- Décolmate l'installation et l'entretien en empêchant la reconstitution des dépôts gras.
- Supprime la cause des mauvaises odeurs
- Facilite l'assimilation biologique des graisses dans le réseau des eaux usées et en station d'épuration biologique.

Dispose de nombreux avantages :

- application facile (solution liquide),
- plus économique que les méthodes physico-chimiques,
- contribue au respect des conventions de rejet, dans le cas des organes de prétraitement avant rejet,
- contient des micro-organismes sélectionnés, non pathogènes de classe 1 (EFB),
- assure la longévité des installations en limitant les mécanismes biologiques de la corrosion
- supprime les mauvaises odeurs
- s'utilise dans tous les systèmes de distribution automatique,
- permet un curage biologique des graisses stockées dans le séparateur et des canalisations attenantes
- biodégradable, une action qui respecte l'environnement,
- produit sans classe de risque pour l'utilisateur (non étiqueté)

UTILISATIONS :

BIO BGE LS est efficace sur l'ensemble de l'installation de collecte des eaux usées (siphons, canalisations, bacs à graisse, fosses de relevage...).

BIO BGE LS s'utilise pour tous types de bacs à graisses ou bacs à féculés : mairies, hôpitaux, cliniques, hôtels, restaurants... toutes collectivités.

MODE D'EMPLOI :

DOSAGES :

CANALISATIONS ET COLONNES

- Engorgement : 40 ml et 50 ml par évacuation / jours pendant 6 à 8 semaines.

ATTENTION : ne peut s'appliquer sur une canalisation totalement obturée.

- Entretien : 10 à 20 ml / jours